

Compte rendu du conseil municipal

Séance du 27 janvier 2010

Le Conseil Municipal s'est réuni à 20h30, en séance publique, salle du Conseil de la mairie, sur convocation adressée par Monsieur Gilbert Cayron, Maire d'Espalion.

Présents : Mmes Anglade, Ausseil, Lantuech, Ladoux, Rey, Michel, Lacampagne, Martin, Ginisty, Glandière A.M. Glandiere S.
Mrs Batut, Tavet, Cayron, Delpérié, Salvan, Mazellier, Ruffat, Angles, Le Derff, Caviale, Grandesso.

Ont donné procuration : Mr Septfond à Mr Delpérié
Mr Uribelarrea à Mr Grandesso

Absents : Mmes Mercadier, Solignac, Poux

Autre présent : Mr Andretto

Mr Grandesso est désigné secrétaire de séance

* * * * *

Mr le maire fait distribuer le **compte rendu de la commission 2 du 25 janvier 2010** qui n'a suscité aucune observation.

* * * * *

Mr le maire félicite Mr Caviale pour la naissance de son petit fils.

* * * * *

Mr le maire propose **l'approbation du compte rendu du conseil municipal du 15 décembre 2009.**

Il est approuvé à l'unanimité.

* * * * *

Mr Delpérié présente le **Débat d'Orientation Budgétaire 2010.**

En introduction, Mr Delpérié rappelle que ces dernières années la volonté de la collectivité était de faire décroître l'encours de dette de 150 000 € par an, ainsi que le gel des taux concernant la taxe d'habitation et le foncier bâti.

Pour 2010, la commission 1 propose le maintien de l'encours de la dette à 4 952 000 € (avis favorable de la commission avec 1 abstention de Mr Grandesso) et l'augmentation du taux de la taxe d'habitation qui passera de 11,55 % à 11,78 % et du taux du foncier non bâti qui passera de 17,96 % à 18,31 % (avis favorable de la commission 1 avec 1 abstention de Mr Grandesso et 1 voix contre de Mme Glandière S.).

Mr Delpérié nous informe des hypothèses de remplacement de la taxe professionnelle.

Mr Delpérié informe des difficultés de comparaison entre villes de strates semblables car les éléments d'appréciation ne sont pas toujours communs à toutes.

Mr Andretto répond à Mr Grandesso sur les différences de sommes entre le tableau de la trésorerie et celui de la structure du budget établi par les services de la mairie car celui-ci ne tient pas compte de dépenses d'ordre.

Mr Caviale note qu'il observe un changement : on va augmenter les impôts.

* * * * *

Subvention 2010 : Versement d'un acompte de 20 000€ pour l'Association Générale des Familles

Mme Michel propose une avance de 20 000 € sur la subvention 2010 au profit de l'association AGF. *Cette proposition a été acceptée par la majorité avec une seule voix d'abstention de Mr Caviale.*

* * * * *

Demandes de subventions DGE 2010

Mme Rey présente trois dossiers de subventions susceptibles de bénéficier de l'aide de l'Etat au titre de la DGE 2010 qui ont été examinées en commission 2 du lundi 25 janvier 2010 :

- aménagement de la rue du Palais
- aménagement du local des services techniques municipaux à la Bouysse
- réalisation de la 3^{ème} tranche de la rive droite du Lot (rue Octave Portal)

Le Conseil Municipal approuve ces trois projets d'investissement et décide à l'unanimité de solliciter l'aide de l'Etat dans le cadre de la DGE 2010 pour ces trois dossiers.

* * * * *

Cimetière de Perse – Section B – Reprise des concessions abandonnées

Mme Michel propose de soumettre au vote la possibilité pour Mr le Maire de reprendre au nom de la commune et de remettre en service pour de nouvelles inhumations les 78 concessions en état d'abandon.

Voté à l'unanimité.

* * * * *

Adhésion des communes de Bessuejols et le Cayrol au SIVU Assainissement

Mr Cayron propose au vote du Conseil Municipal l'adhésion des communes de Bessuejols et Le Cayrol au SIVU assainissement Espalion- St Côme, pour le service SPANC, à compter du 1^{er} mars 2010.

Voté à l'unanimité.

* * * * *

Modification statutaire du SIEDA

Mr Cayron propose de délibérer sur la modification statutaire du SIEDA concernant le comptable du SIEDA. Celui-ci exerçant les fonctions de receveur du SIEDA sera un comptable public nommé par le Préfet après avis du Trésorier Payeur Général.

Modification votée à l'unanimité.

Questions orales :

Mr Caviale évoque son intervention auprès de la préfecture et informe que la mairie a eu une observation de Mr le sous-préfet qui donne raison à Mr Caviale sur la non rétroactivité du loyer octroyé pour le gymnase. On ne pouvait voter en octobre 2009 une validation d'un loyer valable à partir de janvier 2009. Mr Cayron rectifie en disant que la réponse de la mairie envers la préfecture posait le problème de location à partir de l'année scolaire 2009-2010 qui commence en septembre – octobre.

Mr Caviale demande à Mme Ausseil si elle est bien présidente de deux associations : celle des parents d'élèves de l'école de musique et celle du comité des fêtes. Mme Ausseil confirme en précisant qu'elle est coprésidente de la seconde.

Mr Caviale lui demande alors si elle a participé en mai 2009 au vote de l'attribution des subventions aux associations ainsi qu'à la commission. Mr Cayron dit qu'il n'y a pas eu de commission. Mme Ausseil dit ne pas se souvenir d'avoir participé au vote.

Mr Caviale lui accorde de répondre ultérieurement.

Mr Caviale fait observer à Mr Andretto que le délai d'affichage du compte-rendu du Conseil Municipal est de 8 jours et que l'on doit être plus vigilant sur ce point.

La séance est levée à 22H00.

Le Maire
Gilbert CAYRON

Le secrétaire de séance désigné
Yvan GRANDESSO